



La Fondation
pour l'inclusion

BULLETIN D'ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

La Fondation FACE est un écosystème unique composé de différentes structures : 1 Fondation nationale, 40 Clubs et 35 fondations abritées. **En complétant ce document, vous sélectionnez la Fondation Simplon, hébergée par FACE, que vous souhaitez soutenir.**

- ✓ **Etape 1** : Connexion sur la plateforme SOLTéA
- ✓ **Etape 2** : Saisie intégrale dans le moteur de recherche SOLTéA de la dénomination FACE : **FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION** (SIRET non disponible)
- ✓ **Etape 3** : Envoi de cette promesse d'attribution complétée à l'adresse taxe-apprentissage@fondationface.org.

VOTRE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

SIRET (indiquer les numéros SIRET de tous les établissements attributeurs) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION / CONTACT AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Nom et prénom :

Fonction :

Email :

Vous souhaitez attribuer le solde de votre taxe d'apprentissage à la Fondation SIMPLON, Fondation abritée sous l'égide de FACE, en confirmant le montant :

Structure FACE bénéficiaire	Montant attribué
Fondation SIMPLON	€

Si l'organisme en charge du versement est différent de l'entreprise qui attribue son solde de TA 2026, merci de préciser qui effectue le versement :

Fait le : _____

Signature / Cachet

Contact Simplon : François-Xavier THERY
Responsable Collecte Taxe d'Apprentissage SIMPLON
fxthery.ext@simpion.foundation 06 09 01 68 69

Formulaire à retourner par mail à l'adresse : taxe-apprentissage@fondationface.org